|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale****COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX****Troisième session**Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.9** |
| Présenté par:Président du SG-HEA7.II.2024**VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS TECHNIQUES**

**POINT 4.9 DE L’ORDRE DU JOUR: Services de santé intégrés**

# mécanismes de mise en œuvre visant la santé

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Président du SG-HEA**Objectif stratégique 2024-2027:** 1.2 Élargir la fourniture, à tous les échelons, d’informations et de services climatologiques d’aide à la décision**Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues dans le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027**Principaux responsables de la mise en œuvre:** Membres de l’OMM œuvrant dans le domaine des services de santé intégrés, Organisation mondiale de la Santé et autres partenaires sectoriels**Calendrier:** À partir de 2024**Mesure attendue:** Approuver le projet de résolution |

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### Introduction

1. En signant en 2018 le cadre de collaboration qui les lient, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l’OMM ont convenu de travailler conjointement pour mieux protéger la santé humaine contre les risques climatiques et environnementaux.
2. Créé en 2014 sous l’égide du Cadre mondial pour les services climatologiques, le Bureau commun OMS-OMM pour le climat et la santé reste un dispositif essentiel de coordination et de mise en œuvre des activités menées par les deux organisations, permettant de renforcer les mécanismes de travail interinstitutionnels et la coordination intersectorielle à l’échelle mondiale, régionale et nationale. Le Bureau conjoint supervise les mécanismes de mise en œuvre dans le domaine de la santé, tels que le [portail Web](http://www.climahealth.info/) [ClimaHealth](http://www.climahealth.info/) ainsi que le réseau mondial d’information sur la chaleur et la santé, la mobilisation des coordonnateurs de l’OMM dans le domaine de la santé et la coordination avec les groupes de travail techniques et de recherche sur le climat et la santé extérieurs à l’OMM. D’après des recommandations antérieures et les conclusions du rapport de l’OMM intitulé [*2023 State of Climate Services: Health*](https://library.wmo.int/records/item/68500-2023-state-of-climate-services-health) (WMO‑No. 1335) (Rapport sur l’état des services climatologiques 2023 – Santé), il est impératif de mettre en place des mécanismes supplémentaires de collaboration sur le climat et la santé à plusieurs niveaux entre les scientifiques, les pouvoirs publics et la société civile.
3. La climatologie et les services climatologiques sont indispensables pour renforcer la résilience au climat et la durabilité écologique du secteur de la santé. Par sa [résolution 33 (Cg‑18)](https://library.wmo.int/idviewer/55219/125) – Faire progresser les services de santé intégrés, le Congrès a défini des priorités techniques et stratégiques dans le Plan directeur OMS/OMM «Santé, environnement et climat: de la science aux services (2019–2023)» (voir le rapport d’activité 2019-2022 ([SERCOM‑2/INF. 5.10(3c)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11502#page=448))). Le Groupe d’étude mixte OMS-OMM des services de santé intégrés, relevant de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM), a perfectionné le Plan directeur en définissant ses exigences en matière de mise en œuvre ([résolution 16 (EC-76)](https://library.wmo.int/idviewer/68493/438) – Plan de mise en œuvre proposé pour faire progresser la science et les services intégrés dans les domaines du climat et de la santé (2023-2033)), en appelant l’OMM à se concentrer davantage sur la chaleur et la santé ([résolution 17 (EC-76)](https://library.wmo.int/idviewer/68493/441) – Activités de l’OMM en rapport avec la chaleur extrême et la santé) et en élaborant un cadre conceptuel à l’appui de la science et des services de santé intégrés mettant en évidence les bonnes pratiques nécessaires à une mise en œuvre réussie [(SERCOM-2/INF. 5.10(3b)](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11502#page=433)).
4. Le [Plan de mise en œuvre 2023-2033 de l’OMS et de l’OMM pour faire progresser la science et les services dans les domaines du climat, de l’environnement et de la santé](https://climahealth.info/resource-library/who-wmo-implementation-plan-2023-2033/) ([résolution 17 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/200)) propose des approches novatrices, des mécanismes durables et des possibilités de collaboration afin d’«améliorer la santé et le bien-être des populations confrontées à des phénomènes météorologiques extrêmes (observables ou en passe de sévir), au changement climatique et à des risques environnementaux, par le biais d’une intégration efficace des activités de recherche et des services relatifs au climat, à l’environnement et à la santé dans le monde entier». La mise en œuvre des mesures à effet catalyseur prévues par ce plan aidera les Membres de l’OMM à mieux répondre aux besoins de la société, en fournissant des informations et des services fiables, accessibles, axés sur les attentes des utilisateurs et adaptés à l’usage prévu.
5. Compte tenu de ce qui précède, la Commission souhaitera peut-être adopter le projet de résolution ci-après.

## PROJET DE RÉSOLUTION

## Projet de résolution 4.9/1 (SERCOM-3)

## Mécanismes de mise en œuvre visant la science et les services dans le domaine de la santé

LA COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX

**Rappelant**:

1. La [résolution 1 (Cg-Ext.(2012))](https://library.wmo.int/idviewer/53933/14) – Plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques, faisant de la santé un secteur prioritaire,
2. La [résolution 17 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/200) – Mise en œuvre d’activités de recherche et de services intégrés dans le domaine de la santé,
3. La [résolution 17 (EC-76)](https://library.wmo.int/idviewer/68493/441) – Activités de l’OMM en rapport avec la chaleur extrême et la santé,

**Notant** les conclusions et recommandations figurant dans le rapport de l’OMM intitulé [*2023 State of Climate Services: Health*](https://library.wmo.int/records/item/68500-2023-state-of-climate-services-health) (WMO-No. 1335) (Rapport sur l’état des services climatologiques 2023 – Santé),

**Notant** les mécanismes de mise en œuvre visant la santé présentés dans le document [SERCOM-3/INF. 4.9,](https://meetings.wmo.int/SERCOM-3/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=%7bF38F1F43-63EC-4257-8677-353E06306918%7d&file=SERCOM-3-INF04-9-IMPLEMENTING-MECHANISMS-FOR-HEALTH_en.docx&action=default)

**Prend note** de l’approbation des mécanismes de mise en œuvre proposés dans la [résolution 17 (Cg-19)](https://library.wmo.int/idviewer/68194/200), tels qu’ils sont décrits dans le Plan de mise en œuvre 2023-2033, ainsi que de leur mandat, en particulier les éléments suivants:

1) Centres d’excellence pour le climat et la santé;

2) Programme de bourses sur le climat et la santé;

3) Plan de mise en œuvre/plan d’action sur les services liés à la chaleur extrême;

4) Service mondial de résilience à la chaleur (projet de démonstration), avec le Groupe sur l’observation de la Terre;

**Prie** son président, en coordination avec les autres organes compétents de l’OMM et l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), de recommander l’organe approprié pour élaborer le Plan de mise en œuvre sur les services liés à la chaleur extrême (alinéa 3) ci-dessus) et d’examiner les possibilités de partenariat avec le Groupe sur l’observation de la Terre aux fins du développement d’un Service mondial de résilience à la chaleur (alinéa 4) ci-dessus);

**Recommande au Conseil exécutif:**

**1) De prier la** Secrétaire générale d’explorer la meilleure façon d’instaurer les centres d’excellence et le Programme de bourses sur le climat et la santé, en se fondant sur les conclusions de la troisième session de la SERCOM et en coordination avec l’organe subsidiaire de la SERCOM proposé pour s’occuper des questions de santé ainsi qu’avec d’autres organes compétents de l’OMM;

2) **De prier** les Membres et d’autres organes compétents de l’OMM d’utiliser le plan d’action sur les services liés à la chaleur extrême pour concevoir leurs programmes et activités connexes;

3) D’inviter l’OMS, les Membres et les partenaires pour le développement et la recherche à soutenir et cofinancer la mise en œuvre des mécanismes proposés et à assurer leur harmonisation avec les structures pertinentes de l’OMS.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_